

ON SE RASSEMBLE LE 13 FÉVRIER

CONTRE L'AUGMENTATION DES FRAIS D'INSCRIPTION DES ETUDIANT·E·S ETRANGER·E·S MÊMES ETUDES MÊMES DROITS !

1. UN TRI DISCRIMINATOIRE QUI RENFORCE LA PRÉCARITÉ DES ÉTUDIANT·E·S ÉTRANGER·E·S

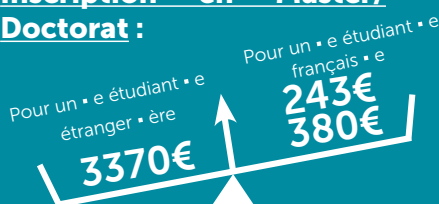
Le gouvernement a annoncé une très forte augmentation des frais d'inscription des étudiant·e·s étranger·e·s hors Union Européenne à la rentrée prochaine. La réforme mise en place par le gouvernement a pour objectif de trier les étudiant·e·s en fonction de leurs nationalités à l'entrée de l'université sur l'argent.

LA RÉFORME ANNONCÉE PAR LE GOUVERNEMENT :

Inscription en licence :



Inscription en Master/ Doctorat :



Contrôle des titres de séjours à l'entrée des universités



empêchant les étudiant·e·s n'étant pas en règle de s'inscrire

RENFORCE UNE SITUATION DÉJÀ DIFFICILE :

Leurs difficultés financières :



Les étudiant·e·s étranger·e·s n'ont accès ni aux bourses sur critères sociaux délivrées par le CROUS ni aux aides d'urgences annuelles.



Leurs difficultés administratives :

complexité d'obtention de titre de séjour (il doit être justifié de 7380€ sur son compte bancaire et d'un hébergement pour les trois premiers mois pour pouvoir venir en France)



Leurs difficultés pédagogiques :

pour renouveler un titre de séjour, il faut attester du caractère « réel et sérieux » des études.

2. UNE DÉCISION QUI VA FERMER LES PORTES DES UNIVERSITÉS FRANÇAISES !

Cette réforme a pour objectif de renforcer l'« attractivité » de la France et pour que les plus aisés financièrement donne plus d'argent afin de financer des bourses pour les plus précaires.

LE DISCOURS DU GOUVERNEMENT

Augmenter les prix renforcent l'attractivité



Pour compenser on va créer des nouvelles bourses



Cela ne concernera que les étudiant·e·s étranger·e·s hors UE



LA RÉALITÉ

Plus les études coûtent chers moins les étudiant·e·s peuvent y accéder. Cela revient à faire de la sélection sociale

Les bourses attribuées par le gouvernement ne touchent que peu d'étudiant·e·s et se font souvent sur le mérite : très peu de gens peuvent y accéder et il s'agit le plus souvent de jeunes issues de milieux favorisés.

Le Gouvernement fait une distinction dangereuse et injuste entre les étudiant·e·s étranger·e·s issus de l'Union Européenne et les autres, et en ciblant des pays dont il aimerait accueillir les étudiant·e·s et d'autres qui ne seraient pas forcément désirés !

Nos universités ne deviendraient en réalité accessibles qu'à une « élite » ouvrant ainsi la porte à une augmentation généralisée et successive des frais d'inscription !

3. IL EST URGENT D'AMÉLIORER L'ACCEUIL DES ÉTUDIANT·E·S ÉTRANGER·E·S !

POUR FACILITER L'ARRIVÉE EN FRANCE DES ÉTUDIANT·E·S ÉTRANGER·E·S

- **La gratuité de la procédure d'obtention du titre de séjour étudiant.**
- **Assouplir, les exigences de justificatifs d'hébergement et financiers** nécessaires à la délivrance du titre de séjour étudiant.
- **Rendre effective la mise en œuvre du titre pluriannuel de séjour** dans l'ensemble des Préfectures et le rendre accessible dès la première année en France.
- **Permettre une dérogation aux accords bilatéraux** (notamment entre l'Algérie et la France) afin de permettre aux étudiant·e·s concerné·e·s d'accéder au titre de séjour pluriannuel comme l'ensemble des étudiant·e·s étranger·e·s.



POUR FACILITER L'ACCÈS AUX ÉTUDES ET CRÉE DE BONNE CONDITION D'ÉTUDE

- **Augmenter le nombre de vœux et de places** sur la Plateforme campus France et permettre l'accès à la procédure complémentaire de Parcoursup.
- **Supprimer le critère de nationalité** dans l'accès à l'ensemble des bourses attribuées par les CROUS et quant à l'accessibilité à un logement au sein des CROUS.



LES ÉTUDIANT·E·S ÉTRANGER·E·S SONT UNE CHANCE POUR NOTRE PAYS, PAS UN FARDEAU !

L'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant·e·s étranger·e·s ne venant pas de l'Union Européenne sous-entend que ceux-celles-ci ne seraient pas stratégiquement utiles à la France. Au contraire, l'accueil des étudiant·e·s étranger·e·s en France est tout d'abord nécessaire pour garantir l'accès de tou-te-s à une formation de qualité mais fait également largement vivre l'enseignement supérieur français :



Les étudiant·e·s étranger·e·s coûtent 3 milliards/an



Ils rapportent 4,6 milliard/an !



41% des doctorant·e·s sont des étudiantes étranger·e·s !



25% restent en France après leurs études

FACE A CE TRI DISCRIMINATOIRE MOBILISONS-NOUS !



SIGNE ET PARTAGE LA PÉTITION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

LE 14 FÉVRIER :
- ON VIENT A L'AG A 12H FAC DE LETTRES
- OU A L'AG DE LA FST A 12H
- ON PART EN MANIF JUSTE APRES

Organisations signataires :

